

Réunion du 21 mai 2026

Absent : Baptiste PELISSIER a donné procuration au maire

Secrétaire : Julien REVEILLON

Pour information, attributions des adjoints :

Valérie BERGON : affaires scolaires et communication

Jean-Pierre FAURE : bâtiments communaux

Elise NOILLAC : tourisme et environnement

Dominique BOURGEOIS : voirie et travaux

CCID (commission communale des impôts directs) :

Ont été désignés par la DGFIP :

6 titulaires : Mme Brigitte CHIEZE (Le Breuil), M. Jean-Noël MENEYROL (La Croix du Doubs), M. Jean-Pierre CHEZE (Lestrade), Mme Mireille CONTE (Mainchon), M. Serge VENTELON (Vieillemarette), Mme Manuela CHEVREL (Le Bourg),

6 suppléants : Mme Gilberte BOULEGUE (Orliaguet), M. Robert MONTEIL (Le Bos-Alleyrat), Mme Josette SOULARUE (Freysinges), M. Guy VINATIER (Charissou), M. Didier GIBIAT (La Bitarelle), M. Frédéric LEYMARIE (La Bachellerie).

Le maire est chargé de les prévenir.

Délégations au maire (suite précédente réunion)

Délégation supplémentaire accordé au maire : pour les recettes, concernant les locations.

Travaux en perspective :

Nouvel accès à la promenade des cascades + illumination du château.

Facture BORDAS TP de Cornil à régler 1 100 € H.T. (voirie du Puy d'Urlan).

La FDEE19 propose la pose d'une borne de distribution d'énergie sur le site du parking de l'usine : devis de 2 691,78 € H.T. ramené à 2 018,50 € + demande de branchement auprès d'ENEDIS environ 1 600 €. Le conseil estime le coût trop élevé et rejette le devis.

Examen d'un droit de préemption :

Dans le cadre du PLU, on a instauré le droit de préemption urbain, sur toutes les ventes de terrains (situés en zones UA et UB (habitat ancien et zone pavillonnaire à urbaniser). Le notaire envoie une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) à la mairie qui a 2 mois pour répondre.

Il s'agit de la parcelle AB n° 549 à La Maisonneuve. Vote à l'unanimité pour ne pas préempter.

Contrat avec la SPA :

Les communes sont censées avoir un refuge ou local pour accueillir les animaux. Convention permet de déroger et faire évacuer auprès de la SPA la plus proche (à Chameyrat).

Renouvellement convention au 1er janvier 2027. Renouvelable annuellement par tacite reconduction (maximum 3 ans). Montant : 1.58 € / habitant pour 2027 puis 1.62 € en 2028 et 1.67 € en 2029.

Les membres du CM donnent pouvoir au Maire pour signer la convention (à l'unanimité).

Investissement Tondeuse :

Achat Tondeuse HONDA chez MENUIE CULTURE : 919.17 € HT soit 1 103 € TTC. Les membres du CM donnent pouvoir au Maire pour payer la facture. L'ancienne tondeuse ISEKI est reprise 1200 € TTC par le garage Alain VAYRE à Clergoux.

Travaux :

- Illumination du Château : devis SDEL de Malemort 56 352.60 € HT. L'entreprise n'est pas disponible pour l'été 2026. Le montant est conséquent et suppose de trouver des financements. Le maire propose de surseoir et de demander à l'entreprise de shunter (dispositif de dérivation) le réseau au niveau de la fosse vandalisée. Le conseil est d'accord.
- Promenade des cascades : M. PAPOUNAUD (conservateur des monuments historiques) assisté de M. BRIERE (technicien) ont estimé que c'est dangereux et que ça pourrait s'aggraver... Décision a été prise de fermer l'accès actuel. Il faut faire une étude géotechnique, consultation d'un bureau d'études spécialisé obligatoire. L'Etat ne pourra aider qu'à hauteur de 20 % (sur l'étude). Mais site majeur au niveau du patrimoine. Préviennent que l'étude peut coûter jusqu'à 120 K€. L'idéal serait d'obtenir le coût de l'étude d'ici octobre 2026. Donc il va falloir lancer une consultation, la DRAC peut aider à finaliser le cahier des charges.

Le maire rappelle que les travaux rendus nécessaires pourraient bénéficier des aides de l'Etat, du Département, de la Région, etc. On peut aussi se demander si la solution provisoire du second accès ne serait pas pérenne ?

- CASTEL VUILLIER : la DRAC en a profité pour visiter le CASTEL. Idée de mener les deux projets de front ? Mauvaise idée car pas sur les mêmes durées. Le maire rappelle qu'une étude complète a été menée et rendue en 2018. Il faut aussi réfléchir au fonctionnement après.
- Projet d'élargissement d'accès au parking. FBT Travaux de Naves a réalisé un devis : 11 040 € HT. L'entreprise BORDAS a fait un devis de 3000 € HT pour le talutage.
Francis JUILHARD propose un changement de circulation qui limiterait les travaux. Plus naturel en montant du bourg de prendre direct à droite. Avec panneau de priorité à celui qui monte... Idée de faire un aménagement provisoire et le tester. Roland ESTEPHAN propose de le tester cet été.
Le maire rappelle qu'il faut se faire accompagner par l'Agglo, le Département et/ou la DDT, la route départementale (53^E5) est concernée.

Affaires diverses :

- FCTVA (fonds de compensation) : 2216 € dans le cadre du budget de fonctionnement au titre de 2025. Sur l'investissement : 27 790 € perçus au lieu de 26 K€.
- Convention à venir pour l'instruction des demandes d'urbanisme à venir avec Tulle Agglo
- Le CM doit désigner un correspondant défense : Le CM décide à l'unanimité de désigner Dominique BOURGEOIS (renouvellement)
- Drapeau 1914-1918 très usé. Prévoir d'en acheter un autre. Le CM valide à l'unanimité. Dominique BOURGEOIS est chargé de collecter des devis.
- Remise des prix des maisons fleuries : aura lieu vendredi 29 mai à 18 h à l'espace culturel
- Ajout de Clémentine SENTIER dans la commission des affaires scolaires

- Atlas de la Biodiversité : Le maire a assisté à une visio, exposition des grandes lignes, Laurent CHABROL (CPIE de la Corrèze) se propose d'exposer devant le CM les avantages et les inconvénients
- Un enfant résidant sur la commune de Gimel en classe ULYSSE à Egletons. 250 € / trimestre réglés à la Ville d'Egletons. Le CM autorise le Maire à signer la convention.
- Régularisation de facture : intervention Entreprise BORDAS (basée à Cornil) sur la décharge de la Commune. La facture envoyée un an après. 1320 € TTC (1100 € HT). Le CM autorise le Maire à procéder au règlement.
- Travaux réalisés : le gainage chaudière avec sortie sur le toit (Entreprise GENESTE de St Martial et COULAUD d'Eyrein). Sur les relais informations services (RIS) de la place du bourg, l'Entreprise LAFOND d'Albussac a réalisé les travaux de couverture.
- Compte rendu de la 1ère Commission Tourisme (Elise NOILLAC a élaboré un compte-rendu) :
 - Changement des panneaux dans les relais informations services du bourg pour actualiser, et avec une nouvelle présentation. Carte de la commune avec indication des villages. Indiquer présence des deux parkings et des sites remarquables pour un deuxième panneau consacré au Bourg. Le maire a demandé depuis un devis à la société MIC SIGNALOC ; cartes de 1.1 m x 1.1 m, du bourg et de la Commune. Devis : 850 € HT / carte ; 2116 € HT au total.
 - Actualisation du panneau sur l'Autoroute A89, car il a vieilli. Le maire précise que cela peut être sollicité auprès d'ASF, mais que cela dépend entièrement de cette société.
 - Idée de rouvrir un ancien cheminement dans le bourg : relier le jardin de la Cure au Parc communal Vuillier.
 - Les réseaux sociaux : créer un Face Book de la Commune voir Insta Gram. Le créer et le gérer soi-même. Nom : Commune de Gimel Les Cascades. Important de le faire vivre. 2 administrateurs : Clémentine SENTIER et Valérie BERGON.
 - Castel Vuillier : étude rendue en 2018 par un groupe composé d'architectes, scénographe et muséographe. Pour le financement, en plus des subventions publiques, s'orienter vers des fonds privés et du mécénat d'entreprise. Label « Maison des illustres » suggéré. Nécessité d'actualiser l'étude pour la partie intérieure, car les élus n'étaient alors pas vraiment d'accord avec le recours au tout multimédia.
 - Parcours de santé : à réfléchir. Chadon difficile car Arboretum occupe la seule surface plane. Potentiel site sur la route qui monte au Breuil, secteur étang de Ruffaud avec instauration d'une ZAD.
 - Dynamiser le fonctionnement et la synergie entre les associations en organisant une journée ou 2 avec les différentes associations. Mise en commun des ressources : le planning, moyens de se rencontrer, amélioration des relations, mutualiser le matériel.
- FDEE 19 : bornes de distribution d'énergie. Participation FDEE 19 pour les travaux sans indiquer la quotité (finalement 25 %). Le maire a proposé une implantation au niveau du parking de l'ancienne usine : devis 2691.78 € (reste à charge pour la commune 2018.50 €) + 1600 € de plus pour raccordement (ENEDIS). Le conseil décide de mettre cette affaire en stand-by car pas de besoin pour le moment ; de plus, à voir si entente possible avec l'Agglo qui voisine (station d'épuration).

- Compte rendu d'activité de l'agence communale postale : 2 visites / jour en moyenne. CA courrier/colis : 4309 € sur 2025.
- Réunion Commission Information : elle est fixée au jeudi 28 mai prochain à 18 h.
- Ouverture de l'hôtel-restaurant « Hostellerie de la Vallée » depuis le 8 mai
- Les gimelois ont ramené de Suisse en cadeau un écureuil sculpté dans le tronc d'un mélèze.

Questions diverses :

- Elise NOILLAC signale un trou à boucher sur la voirie à Orliaguet. Francis JUILHARD fait de même pour la route allant à La Saumetterie sous le viaduc de Chadon.
- Jean-Pierre FAURE demande la location d'un broyeur à l'Agglo pour récupération de broyats de végétaux.
- Lucie BACHELLERIE signale une augmentation du trafic sur la VC de La CHEYNIE, suite à la réfection de la route. Peut-être envisager un panneau interdit sauf riverains. Vigilance car il faut penser aux services publics.
- Poubelle des WC de la salle des fêtes n'est plus opérationnelle.

Prochaine réunion le vendredi 5 juin à 19 h : élection des délégués pour les élections du Sénat (3 délégués titulaires et 3 suppléants).